

communiqué de presse

RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 1980 - PARTIE BATIMENTS

Comme récemment annoncé dans la presse, le recensement fédéral de la population aura lieu le 2 décembre 1980. Il est précédé d'un recensement des bâtiments et logements dans le but d'établir des statistiques non seulement sur les personnes et ménages, mais encore en relation avec leurs conditions d'habitation (situation, confort, loyer, etc.).

Le service cantonal de statistique réalise le recensement de la population pour la ville de Genève et celui des bâtiments et logements pour l'ensemble du canton. Il a envoyé à tous les propriétaires et régisseurs du canton, à la fin juin, la liste des immeubles supposés en leur possession, ainsi que le nombre de bordereaux de maison lui correspondant.

A ce jour, près de 30 % des propriétaires de maisons individuelles ont répondu, alors que le dernier délai est prévu pour le 15 septembre.

Une permanence (tél. 35.99.33) a été mise en place afin de faciliter la tâche à toute personne ayant des questions à poser, (en particulier les personnes âgées). Il suffit de prendre rendez-vous et de venir remplir son bordereau avec l'aide d'une personne compétente.

Le service cantonal de statistique remarque, dans ce premier temps, que le recensement est bien accueilli et que, malgré la complexité des questions, les bordereaux sont bien remplis. Aussi il tient d'ores et déjà à remercier les propriétaires et les régisseurs de se prêter aimablement à cette opération. Il encourage ceux qui n'ont pas encore retourné leurs formulaires à le faire au plus tôt et de ne pas attendre le dernier délai.

20.8.80.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE GENEVE
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE